

# DÉLIBÉRATIONS

N° 2021/014/1.4

Feuillet n° 015

Département de la DORDOGNE – Arrondissement de SARLAT

**Communauté de Communes  
du Terrassonnais en Périgord  
Noir Thenon Hautefort**

**Pôle des Services Publics  
58 Ave Jean Jaurès  
24120 TERRASSON-  
LAVILLEDIEU**

**L'an deux mil vingt et un, le 4 février**, à vingt heures et trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Terrassonnais en Périgord Noir Thenon Hautefort, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Salle des Fêtes de Terrasson-Lavilledieu, sous la présidence de M. Dominique BOUSQUET, Vice-Président.

**Date de convocation : 29 janvier 2021**

Nombre de Conseillers Communautaires	
En exercice	58
Présents	43
Votants :	49
Pour :	49
Contre :	0
Abstention :	0

## PRÉSENTS :

**Titulaires** : Didier CLERJOUX, Dominique DURUY, Josiane LEVISKI, Sylviane GRANDCHAMP, Bertrand CAGNIART, Lionel ARMAGHANIAN, Jean-Marie CHANQUOI, Patrick GAGNEPAIN, Stéphane ROUDIER, Annie DELAGE, Gaston GRAND, Jean-Louis PUJOLS, Elodie REBEYROL, Nicolas DJERBI, Roland MOULINIER, Daniel BOUTOT, Daniel BARIL, Jean-Pierre VERDIER, Denis ADAMSKI, Francine BOURRA, Nadine PIERSON, Olivier ROUZIER, Francis AUMETTRE, Jean-Jacques DUMONTET, Michel MEYNARD, Marie-Claire BOULINGUEZ, Bernard DURAND ; Patrick DELAUGEAS, Régine ANGLARD, Bernard BEAUDRY, Dominique BOUSQUET, Jean BOUSQUET, Coralie DAUBISSE, Isabelle DUPUY, Fabien JAUBERT, Claudine LIARSOU, Jean-Yves VERGNE, Jean-Luc BLANCHARD, Nicole RAVIDAT, Dominique DURAND.

**Suppléant** : Patrick LEFEBVRE représente Gérard MERCIER, Maurice DUBREUIL représente Jacques MIGNOT, Paul AUMETTRE représente Edmond Claude DELPY,

**Excusés** : Gérard MERCIER, Bernadette MERLIN, Patricia FLAGEAT, Jean-Michel LAGORSE, Sébastien LUNEAU, Claude SAUTIER donne pouvoir à Bertrand CAGNIART, Alexandra DUMAS, Marc CHAPON, Mattia TRENTMONT, Jean-Michel LAGORCE, Frédéric GAUTHIER donne pouvoir à Claudine LIARSOU, Roger LAROUQUIE donne pouvoir à Fabien JAUBERT, Sabine MALARD donne pouvoir à Bernard BEAUDRY, Maud MANIERE donne pouvoir à Isabelle DUPUY, Caroline VIEIRA donne pouvoir à Claudine LIARSOU, Laurent PELLERIN.

**SECRÉTAIRE** : Mme Josiane LEVISKI

## **OBJET : Avenant à la Convention de gestion de la plateforme mobilité avec ADER Mobilité**

Dans le cadre de la volonté affichée par la Communauté de Communes du Terrassonnais en Périgord Noir Thenon Hautefort de soutenir et d'accompagner les administrés de son territoire dans leur parcours de mobilité, la Communauté de Communes avait confié la mission de création d'une plateforme de mobilité à l'association ADER Mobilité.

AR PREFECTURE

024-200041150-20210204-DE2021014-DE  
Regu le 11/02/2021

Pour ce faire les parties avaient signé une convention de gestion en date du 7 novembre 2019.  
Au vu des résultats satisfaisants de cette action retracés au sein du rapport financier et du rapport d'activité, les parties désirent prolonger d'un an cette convention.

**Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité:**

- **VALIDE** le rapport financier et le rapport d'activité de la plateforme Mobilité sur le territoire de la communauté de communes ;
- **AUTORISE** le Président de la Communauté de Communes à signer l'avenant à la convention de gestion avec l'association ADER MOBILITE annexé à la présente délibération et à prendre tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré au siège les jours, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures.  
Pour copie conforme, fait à Terrasson-Lavilledieu,  
le 11/02/2021

Le Président,  
Dominique BOUSQUET.



AR PREFECTURE  
024-200041150-20210204-DE2021014-DE  
Regu le 11/02/2021

